

Sujet : werrebrouck thierry demande : ZAP DE LA MOTTE

Date : Mon, 29 Jun 2020 08:25:20 +0200

Bonjour,

La commune de la motte dispose d'une véritable dynamique économique agricole et la possibilité de mettre en place une ZAP viendrait conforter cette dynamique mais également de préserver ces terres agricoles en raison de la qualité de leur production. Ainsi, j'approuve totalement ce projet. Néanmoins, je ne suis pas certain qu'elle puisse être mise en place correctement si actuellement la zone agricole de la Motte n'est pas respecté. En effet, comment une société de construction de routes et d'autoroutes qui n'a rien de travaux agricoles puisse s'implanter en pleine zone agricole? Cette société située sur le terrain cadastrée section 505 du PLU est en pleine infraction au regard du code de l'urbanisme et du PLU de la Motte : extraction de terres végétales, dépôt de véhicules industrielles sans autorisation préalable, atelier mécanique, suspicion de pollution environnementale...alors j'émet un avis très favorable sur le périmètre et le projet du ZAP, mais sera-t-il vraiment respecté? Pas sur du tout...

Profil : particulier

Nom : werrebrouck

Prénom : thierry